

Mobilité – Ce qui change sur la commune de Saint-Didier-de-Formans en septembre 2024 !

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée, soucieuse des solutions de déplacements permettant une mobilité durable, a mis en place de nombreuses actions pour la rentrée 2024.

Afin de contribuer au changement des modes de déplacements des habitants, la CCDSV a travaillé sur 3 gros projets :

1. Saônicovoit'

- **Service local de covoiturage** sur l'application **Karos** pour les déplacements du quotidien de la Communauté de communes.
- Les passagers voyagent gratuitement jusqu'à 30km par trajet puis paie 0.10€/km supplémentaire. Le conducteur est rémunéré minimum 2€ pour chaque passager transporté.
- **Le point de départ et/ou d'arrivée du trajet doit se situer sur l'une des 19 communes de la CCDSV** et la distance doit être comprise entre 2 et 80km à vol d'oiseau.
- La garantie retour permet au passager d'emprunter un taxi en cas de trajet annulé par le conducteur.
- C'est au total **6 parkings de covoiturage** sur le territoire de la CCDSV qui sont habilités à ce nouveau mode de déplacements. Ils se trouvent respectivement à :
 - o Trévoux – Chantegrillet, Rue de la Montluelde
 - o Toussieux – Salle des fêtes, 194 route de Sainte-Euphémie
 - o Trévoux – Baltié, 5 rue Robert Baltié
 - o Sainte-Euphémie, 841 rue de la mairie
 - o Misérieux – Chemin du gouverneur, 337 grande rue
 - o Civrieux – Salle des fêtes, Route de Lyon

2. Saônibike

- **Service de location de vélo électrique longue durée pour les habitants de la CCDSV**
-
- Location d'un vélo électrique ou vélo électrique pliant, pour une durée de 6 mois pour tester et peut-être investir.
- Le coût de l'abonnement s'élève à 50€/mois (prise en charge possible à 50% par l'employeur)
- Si à l'issue de cette période de test, l'utilisateur est séduit, la CCDSV propose d'acheter le vélo testé et offre une aide à l'achat d'un montant de 300€ (cumulable avec les aides à l'achat de vélo de l'État, sous réserve d'éligibilité)
- 2 périodes sont proposées :
 - o Du 4 septembre 2024 au 5 mars 2025
 - o Du 5 mars au 3 septembre 2025

3. Saônibus

- Le réseau Saônibus est le réseau de transport en commun mis en place par la CCDSV. 2 lignes régulières circulent du lundi au vendredi aux horaires de pointes. L'arrêt **Saint-Didier-de-Formans – Communaux** est desservi par **la ligne 1** reliant la **gare TER de Anse** et la **gare TER de Miribel-Les Echets**.
 - Prix du ticket : 1€
- Abonnements mensuels (carte Ourà) : de 8 à 18€ selon conditions Sur la commune de Saint-Didier-de-Formans, **6 arrêts sont implantés** bénéficiant du **service de transport à la demande (TAD)** qui conduit d'un point d'arrêt à un autre sur l'ensemble des 19 communes de la CCDSV.
 - Communaux
 - La Croix des Bruyères
 - Eglise
 - Ecole
 - Moulin Rochefort
 - Chemin de Foulon
 - Prix : 1€ le ticket
 - 8 trajets autorisés par mois, soit 4 allers/retours
 - Ouvert aux personnes à mobilité réduite et aux scolaires de + de 15 ans (à partir de 12 ans avec autorisation parentale)
 - Réservation à faire au plus tard la veille avant 17h, choix de l'arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire de prise en charge

Le réseau de Cars Région-Transports de l'Ain est également mis en place par la région Auvergne-Rhône-Alpes sur le territoire. La ligne A19 circule de Bourg-en-Bresse à Villefranche-sur-Saône et la ligne A85 dessert Villefranche-sur-Saône. Toutes deux desservent Saint-Didier-de-Formans.

Pour illustrer les actions menées par les services de la CCDSV, voici un article de presse du journal hebdomadaire local, le Progrès, paru le 27 juillet 2024 :

Trévoux

Saônibike veut révolutionner les trajets domicile-travail

Depuis le lundi 8 juillet, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée propose à ses habitants des locations de vélos électriques. Une initiative qui vise à favoriser les déplacements domicile-travail.

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) est à l'origine de cette initiative. Celle-ci, présentée à titre expérimental, a pour but de favoriser les déplacements en vélo et notamment domicile-travail.

Le service se décompose en une période de location de six mois. L'intéressé peut opter pour septembre à mars 2025 ou de mars 2025 à septembre 2025. Pour le prix, c'est 50 euros par mois. « Si à l'issue de cette période, l'utilisateur estime que ça convient à son fonctionnement, il achète le vélo ou continue la location », indique Marc Péchoux, maire de Trévoux. Deux gammes sont proposées : une de douze vélos électriques classiques de 1900 euros à l'achat et une autre avec un vélo électrique pli-



Marc Péchoux montre les différentes lignes cyclables de la CCDSV. Photo Robin Moissonnier

ant à 2250 euros pour l'acquisition.

Le choix de l'électrique

Pourquoi des vélos électriques ? « Car ça révolutionne les déplacements. Le but est que ce soit accessible à tout le monde », précise-t-il. Depuis

l'ouverture de la plateforme en ligne, il y a une semaine, la tendance est plutôt bonne. « On a deux, trois réservations qui sont arrivées, donc c'est encourageant », se réjouit le soixantenaire. Car aujourd'hui le moyen de déplacement peut rapidement bascu-

ler, un quart des déplacements font 23 kilomètres.

Début septembre, une journée de distribution de vélos est prévue. « Un prestataire leur livre le vélo, leur montre comment on s'en sert », assure Marc Péchoux. La location

prévoit la livraison, la maintenance et la réparation. De quoi rassurer l'utilisateur qui peut « se reposer sur l'opérateur en charge des six mois de location ».

Et en cas d'achat, la Communauté de communes a anticipé les choses car la période de location vient en déduction du prix du vélo, soit 300 euros.

Un aménagement d'envergure

Si le pari de cette initiative s'avère gagnant, quelques idées ont déjà été données. « On peut imaginer augmenter la flotte de vélos et faire varier la durée de location avec du trois mois voire du mensuel », annonce Guillaume Sournac. Dans le cadre de ce service, la CCDSV a lancé un autre projet : la création d'une piste cyclable. C'est 90 kilomètres de pistes qui vont être aménagées sur la communauté de communes dans les 10-15 ans, selon Marc Péchoux. Une liaison Trévoux-Saint-Bernard et Ars-sur-Formans doit également voir le jour d'ici l'année prochaine.

● Robin Moissonnier